

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Immobilière Chancy-Soleil B en liquidation, Genève***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 02.04.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: **02.06.2003***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Société Immobilière Chancy-Soleil B en liquidation, c/o COMPTAFISC SA, à l'att. Jean-Marc Germanier, rue de Candolle 22, 1205 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3

(00972730)